



AR Prefecture

016-200054047-20221114-2022\_11\_14\_02-DE  
Reçu le 16/11/2022  
Publié le 16/11/2022

Monsieur le Maire indique que pour un usager qui consomme 90m3 par le coût annuel du service sera de 241.19 € en 2023 contre 236.48 € en 2022.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'augmentation la part communale des tarifs du service public d'assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans le budget assainissement.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 15 novembre 2022

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

